

## LEADER + Dispositif Européen en France

### Comment accueillir de nouveaux acteurs locaux et entreprises en milieu rural ?

#### CONTEXTE

LEADER + (Liaison Entre Actions de Développement) vise à soutenir des territoires ruraux qui mettent en œuvre des stratégies de développement territorial, capables de nourrir les politiques publiques en direction des zones rurales. Il s'agit de l'un des quatre programmes d'initiatives communautaires financés dans le cadre de la génération 2000-2006 des fonds structurels européens.

Les grandes orientations de LEADER + ont été fixées par la Commission Européenne, chaque membre de l'Union devant ensuite définir les modalités de mise en œuvre. L'originalité de la France est d'étendre la zone d'attribution du programme LEADER à des zones non éligibles à l'Objectif 2 (condition nécessaire pour bénéficier du programme) afin d'offrir l'opportunité d'expérimenter la démarche LEADER dans des zones rurales qui n'avaient jamais été couvertes par l'initiative. Parallèlement, la France a décidé d'apporter une plus grande sélectivité dans le nombre et le choix des groupes afin de mieux affirmer leur caractère pilote. Enfin, elle a ajouté deux thèmes fédérateurs nationaux "l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises" et "les publics-cibles : Jeunes et Femmes", en complément des quatre proposés par la Commission (voir [www.resealeader.com](http://www.resealeader.com)).

Le choix de la France de retenir le thème de l'accueil se justifie pleinement dans le contexte démographique de certaines de ses zones rurales. L'évolution de la population est en effet devenue complètement tributaire de leur capacité à attirer de nouveaux habitants.

Beaucoup d'initiatives se sont déjà développées dans ce domaine, mais souvent trop isolées alors qu'il semble plus efficace d'entreprendre une démarche collective. Par ailleurs, le programme d'action envisagé doit aussi être cohérent avec les ressources spécifiques du territoire, car en fonction du contexte local tous les groupes ne peuvent pas développer la même stratégie.

#### OBJECTIFS

L'objectif de l'initiative communautaire LEADER + est d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective à plus long terme.

Elle vise à encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable intégré, de qualité, ayant pour objet l'expérimentation de nouvelles formes de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le renforcement de l'environnement économique, l'amélioration de la capacité organisationnelle de leur communauté.

Les objectifs du thème fédérateur « accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises » sont :

- Organiser l'accueil et l'intégration de nouveaux acteurs locaux
- Favoriser l'attractivité des territoires en terme d'installation de nouvelles activités économiques (les nouvelles activités ne devront pas préexister sur la zone)

#### DEMARCHES

LEADER + s'articule autour de trois volets :

- ◆ Volet 1 : Appui aux stratégies de développement rural
- ◆ Volet 2 : Soutien à des coopérations inter-territoriales et transnationales
- ◆ Volet 3 : Mise en réseau des territoires

Après appel à candidatures, une présélection régionale et une expertise technique, la sélection des 140 GAL est faite par le comité national, composé de la DATAR, du CNASEA et d'experts issus du monde institutionnel, associatif et issus du secteur socio-économique, selon des critères définis au préalable (voir [www.resealeader.com](http://www.resealeader.com))

Les bénéficiaires de LEADER + sont constitués en Groupe d'Action Local (GAL). Il s'agit d'un ensemble de partenaires d'un territoire composé d'acteurs publics (collectivités locales, établissements publics, universités...) et d'acteurs privés (au moins 50%) (Entreprises et leurs structures représentatives, chambres consulaires, coopératives, associations...). Chaque GAL assure la responsabilité de la sélection des opérations qu'il souhaite financer dans le cadre du projet de développement du territoire.

**RESULTATS**

Les caractéristiques des territoires LEADER + :

- **faible densité démographique** (36 hab. /km<sup>2</sup>), avec tous les problèmes que cela pose pour le maintien des populations, des activités et des services.
- **un vieillissement important** : 10,3% de plus de 75 ans contre 7,7% en moyenne nationale même si plus de 70% des GAL ont connu **un solde migratoire positif** (de 1990 à 1999). Mais dans un contexte de vieillissement excessif cette reprise est fragile. C'est pourquoi, les projets visent essentiellement à consolider la reprise à travers l'économie, l'amélioration de la qualité de la vie, la valorisation de toutes les ressources locales.

Parmi les 140 GAL, 17 territoires ont choisi le thème « accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises » principalement situés dans le grand Massif central et en Bretagne.

Le contexte de ces groupes est extrêmement varié :

- renverser le cours de l'évolution démographique dans des zones de fort exode ;
- consolider des mouvements récents d'arrivées de nouvelles populations ;
- canaliser et mieux intégrer un processus déjà à l'œuvre de manière significative depuis de nombreuses années.

**Liste des GAL « Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises »**

Pays d'Aurillac	Bernard Magnaudet Odile Dubois	Village d'Entreprises 7 av Aristide Briand 15000 Aurillac	T : 04 71 43 43 93 F : 04 71 43 43 91 Email : <a href="mailto:galpays-aurillac@hotmail.com">galpays-aurillac@hotmail.com</a>
Fleuves et Volcans	Patricia Fraycenon  Bob Beaulieu	SMAT du Haut-Allier, 42 av. Victor Hugo BP 310 43300 Langeac  Hôtel du Département 1 place Monseigneur de Galard 43011 Le Puy en Velay cedex	T : 04 71 77 28 30 Email : <a href="mailto:patricia.fraycenon@cg43.fr">patricia.fraycenon@cg43.fr</a>  T : 04 71 07 43 51 Email : <a href="mailto:b.beaulieu@haut-allier.com">b.beaulieu@haut-allier.com</a>
Pays du Mont Saint-Michel	Sylvie Nocquet Emmanuel Lionnais	7 rue Saint-Saturnin BP 320 50300 Avranches	T 02 33 79 40 30 F : 02 33 79 40 31 Email : <a href="mailto:baie.montsaintmichel@wanadoo.fr">baie.montsaintmichel@wanadoo.fr</a>
Pays d'Argentan – Pays d'Auge Ornaïs	Christian Domer	5 rue de l'Avenir BP 38 61202 Argentan Cedex	T : 02 33 36 85 83 Email : <a href="mailto:cdpapao@wanadoo.fr">cdpapao@wanadoo.fr</a>
Pays du Centre Ouest Bretagne Développement	Thierry Cann Mme Cosqueric	Cité Administrative Rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen	T : 02 96 29 26 53 Email : <a href="mailto:centreouestbretagne@wanadoo.fr">centreouestbretagne@wanadoo.fr</a>
Pays du Centre Bretagne		5 rue le Têno BP 12 22210 Plemet	T : 02 96 66 32 22 Email : <a href="mailto:Centre.Bretagne.Developpement@wanadoo.fr">Centre.Bretagne.Developpement@wanadoo.fr</a>
Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne (ex Centre Est Bretagne)	Emmanuel Martin	Syndicat Mixte Centre Est Bretagne Centre d'activités Ronsouze 56800 Ploërmel	T : 02 97 74 04 37 Email : <a href="mailto:centrest-bretagne@wanadoo.fr">centrest-bretagne@wanadoo.fr</a>
Pays de la Châtre en Berry	Nathalie Lamotte	15 rue d'Olmor 36400 La Châtre	T : 02 54 62 00 72 Email : <a href="mailto:paysdelachatreenberry@wanadoo.fr">paysdelachatreenberry@wanadoo.fr</a>
Millevalches accueil	Fabienne Dubosclard	Le Bourg 23340 Gentioux-Pigerolles	T : 05 55 67 97 90 Email : <a href="mailto:accueil.millevalches@wanadoo.fr">accueil.millevalches@wanadoo.fr</a>
Pays Nord Meusien	Laurence Didion	Comm. De Com. De Spincourt 14 rue de l'Hôtel de ville BP6 55230 Spincourt	T : 03 29 85 95 44 Email : <a href="mailto:codecom.spincour@wanadoo.fr">codecom.spincour@wanadoo.fr</a>
Espace Cévennes	Anne Hugon	7 rue Raymond Marc 30000 Nîmes	T : 04 66 76 52 10 Email : <a href="mailto:espace-cevennes@wanadoo.fr">espace-cevennes@wanadoo.fr</a>
Bourianne - Causses du Quercy	Jean-François Hessel	PNR des Causses du Quercy BP 10 46240 Labastide-Murat	T : 05 65 24 20 50 Email : <a href="mailto:jghessel@parc-causses-du-quercy.org">jghessel@parc-causses-du-quercy.org</a> <a href="mailto:pnr.quercy@wanadoo.fr">pnr.quercy@wanadoo.fr</a>

Ouest du Tarn et Dadou	Anne Peronne	Syndicat Mixte des Communes de l'Ouest du Tarn Mairie 81310 Lisle/Tarn	T : 05 63 40 37 67 Email : <a href="mailto:syndicat.ouestarn@wanadoo.fr">syndicat.ouestarn@wanadoo.fr</a>
Pays du Gers en Gascogne	Marie-Neije Passarieu	Association du Gers en Gascogne Mairie 32200 Gimont	T : 05 62 06 10 01 Email : <a href="mailto:Ville.Fleurance@mipnet.fr">Ville.Fleurance@mipnet.fr</a>
Pays de Haute Saintonge	Catherine Queille	Communauté de Communes de Haute Saintonge 7 rue Taillefer BP 2 17501 Jonzac Cedex	T : 05 46 48 12 11 Email : <a href="mailto:CDHS@wanadoo.fr">CDHS@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:contact@haute-saintonge.fr">contact@haute-saintonge.fr</a>
Pays de Horte et Tardoire	Karine Farineau	Mairie BP 18 16220 Montbron	T : 05 45 65 19 79 Email : <a href="mailto:pays.horte.et.tardoire@wanadoo.fr">pays.horte.et.tardoire@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:k.farineau@wanadoo.fr">k.farineau@wanadoo.fr</a>
Monts et Montagne d'Ardèche	Nelly Cantin	La Prade BP 3 07560 Montpezat sous Bauzon	T : 04 75 94 35 20 Email : <a href="mailto:pnr-monts-ardeche@inforoutes-ardeche.fr">pnr-monts-ardeche@inforoutes-ardeche.fr</a>
<b>Territoires LEADER + présents à Projets en Campagne 2003 hors thème accueil</b>			
ALAPPAJ Saint-Lois (asso. De Promotion du Pays de Saint-Lô) Thème : public cible : jeune et femmes	Delphine Poulain	Promenade des Ports 50000 Saint-Lô	T : 02 33 72 56 76 Email : <a href="mailto:pays.baieimontsaintmichel@wanadoo.fr">pays.baieimontsaintmichel@wanadoo.fr</a>
Pays de l'Est Creusois Thème : Valorisation des ressources naturelles et culturelles	Roland Desgranges	Maison de Pays 23700 Mainsat	T : 05 55 83 11 17 Email : <a href="mailto:roland.desgranges@adhmc.asso.fr">roland.desgranges@adhmc.asso.fr</a>
Pays de Tulle Thème : Valorisation des ressources naturelles et culturelles	Philippe Armand	Vivre et Entreprendre en Pays de Tulle 10, av. Winston Churchill 19000 Tulle	T : 05 55 20 16 20 Email : <a href="mailto:parmand-paysdetulle-developpement@wanadoo.fr">parmand-paysdetulle-developpement@wanadoo.fr</a>

Il est aujourd'hui trop tôt pour évaluer les différents projets sur l'accueil dans ce cadre. Pour certains GAL, les conventions viennent seulement d'être signées même si le dépôt des candidatures est terminé pour ce programme.

Le CNASEA, autorité de gestion de l'initiative LEADER+ en France, a mandaté (1er juin 2003) un cabinet de conseil en développement territorial, le R.C.T. (Réseau Conseil en Développement territorial), pour assurer les fonctions **d'Unité d'animation** (U.N.A.) du réseau LEADER+.

L'U.N.A. a trois grandes missions :

- Animation :
  - Mettre en place des réseaux (inter)régionaux, réseaux de proximité pour les GAL.
  - Reprendre et reconstruire le Site Internet [www.resealeader.com](http://www.resealeader.com), et l'information au sens large.
  - Communiquer sur le programme LEADER+.
  - Organiser des rencontres thématiques,
- Capitalisation
  - Mutualiser des connaissances et des compétences de chaque GAL
- Coopération
  - Suivre et accompagner des projets de coopération des GAL

Afin de mobiliser et de sensibiliser les territoires LEADER + « Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises » à venir à la Deuxième Foire à l'installation en milieu rural « Projets en Campagne » de Limoges (juin 2003), l'association Collectif Ville Campagne, mandatée par le CNASEA, a organisé plusieurs rencontres dans l'année pour leur apporter conseils et outils. Le résultat est assez probant : 23 territoires LEADER+ (sur 80 territoires exposants) ont, durant les trois jours de la Foire, accueilli de nombreux porteurs de projet sur leur stand. Au regard de ces chiffres, nous pouvons affirmer que l'accueil de populations dépasse les 17 GAL « Accueil » et qu'il concerne un grand nombre de territoires ruraux. De plus, le Collectif Ville Campagne a pu relever la nécessité de croiser des expériences entre territoires LEADER + et non LEADER+ sur des questionnements posés par l'accueil de nouveaux habitants (accueil de populations européennes, pallier aux carences de l'habitat, création de l'offre d'activités...).

### POINTS FORTS – POINTS FAIBLES

L'existence d'un partenariat actif, capable de mettre en œuvre une démarche ascendante est un des points forts de la méthode LEADER. Sa qualité dépend de l'ouverture des représentations (participation de tous les groupes d'acteurs présents sur le terrain) et de leur contribution effective aux décisions. Mais, il ne faut pas s'arrêter au stade de l'expérimentation.

Exemple de stratégie d'accueil du GAL Millevaches accueil (Limousin) : voir fiche

### SOURCES

« 140 GAL en action » - GEOMEDIA – CNASEA Mars 2003

### CONTACTS

#### ✉ DATAR

1, av Charles Floquet  
75007 PARIS  
Chantal MOREAU - Tel : 01 40 65 10 39  
[Chantal.moreau@datar.gouv.fr](mailto:Chantal.moreau@datar.gouv.fr)

#### ✉ CNASEA

2, rue du Maupas  
87000 Limoges Cedex 1  
Service Aménagement Rural et Développement : Christophe BERNARD - Tel : 05 55 12 00 02;  
[christophe.bernard@cnasea.fr](mailto:christophe.bernard@cnasea.fr)

#### ✉ UNA

Un numéro d'appel : 01 45 15 89 62

Ou, selon vos interrogations :

Pascal ROUMEGUERE : coordinateur général de l'UNA : [p.roumeguere@una-leader.org](mailto:p.roumeguere@una-leader.org)

Isabelle ROBINOT-BERTRAND : en charge de l'animation du réseau [i.robinot-bertrand@una-leader.org](mailto:i.robinot-bertrand@una-leader.org)

Laurent DELCAYROU : en charge de la coopération [l.delcayrou@una-leader.org](mailto:l.delcayrou@una-leader.org)

Patrick SMITH : en charge de la capitalisation [p.smith@una-leader.org](mailto:p.smith@una-leader.org)

Florence ROUMEGUERE : en charge du service Question ? Réponse ! [f.roumeguere@una-leader.org](mailto:f.roumeguere@una-leader.org)

English speaking contact: [s.fevrier@una-leader.org](mailto:s.fevrier@una-leader.org). Tel.: + 33 1 45 15 89 63

✉ La liste des 140 GAL sur le site Internet : [http:// www.resealeader.com](http://www.resealeader.com)